

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

2014-82

16/05/2014

1. Intitulé du projet

Nétrichement de 10 Hectares de bois à Chalons commune de Ferrussac 13300

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

GAEC de L'Engoulevent

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale Couret-Janiel associé propriétaire du Terrain

RCS/SIRET 545 203 958 000 49

Forme juridique G-AEC

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et limensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique

Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique

Détrichement d'une superficie de 10 Hectares Parcelle nº 185a

conection autorité en inconnementa 27 mai 2014

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Défrichement de 10 Hectares de bois à Châlons, peuples de pins Sylvestres et de quelques bouleaux.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du défrichement est de permettre l'agrandissement de l'exploitation en une de l'installation d'un jeune Agriculteur, Fils de l'associé Couret Janiel.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet a été prévu sur cette parcelle de bois, car celle-ci est contigue aux parcelles de l'exploitation.

Le défrichement sera réalisé par l'abattage, débardage mécanisés. Arrachage des souches et ramassage de celles-ci ainsi que des branches en andains, andains laissés sur place.

Les travaux seront effectués en dehors de la nidification des oiseaux, période du 15 Août au 15 Février.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'exploitation agricole de la parcelle défrichée se Fera par la proprièté riveraine et le chemin communal de Varennes à Châlons Elle sera constituée d'une surface de 2 Haz de prairie temporaire ou céréales, et d'une surface de 4 Haz environ de prairie permanente, sur laquelle il sera laisser quelques arbres, approximativement 15 arbres par Hedare, principalement des buleaux.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aux Services de la D-D-T de Haute-Loire

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande d'Autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées Grandeurs caractéristiques 10 Hectares 10 Hectares à défricher SuperFicie du massiF Environnant + de 1000 Ha Parcelle nº 185 a rection autorité environne mentale le 4.6 Localisation du projet Coordonnées géographiques' Long. 3 · 23 · 12 · 5 E Lat. 45 · 04 · 35 · 014 Adresse et commune(s) d'implantation Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°; 41° et 42°: Chalons ° ' "__ Lat. __ ° __ ' _ Point de départ : 1,3300 Ferrussac Point d'arrivée : Communes traversées : 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non Oui 4.7.1 SI oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il falt l'objet d'une étude d'impact ? 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? Oui Non 4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Si oui, de quels projets se compose le programme ?

5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

En pins sylvestres et quelques bouleaux

| concernés) réglementant l'oc | cupat | ion des | sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non X |
|--|--------|---------|--|
| Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet | | | |
| Pour les rubriques 33° à 37°, le environnementale ? | ou les | docum | nents ont-ils fait l'objet d'une évaluation Oui Non |
| 5.2 Enjeux environnementaux Complétez le tableau suivant, http://www.developpement- | par to | ous moy | yens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet |
| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
| dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ? | X | X | La parcelle se situe dans la ZNIEFF de type 2° Haute Vallée de l'Allier" et en partie dans la ZNIEFF de type 1° Vallée de la cronce. La cronce. Conection autoute environnementale le 27 mai 2014. |
| en zone de montagne ? | X | | |
| sur le territoire d'une commune littorale ? | | X | |
| dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional? | | X | |
| sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration? | | X | |

| dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager? | | * |
|---|-----|---|
| dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | | × |
| dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? | | × |
| si oui, est-il prescrit ou approuvé? | | |
| dans un site ou sur des sols pollués ? | | X |
| dans une zone de répartition des eaux ? | | La paralle se âtre à environ 400 mêtres du ruisseau Le Chalons? Conection autoité en ironnementole le 27 mai 2014. |
| dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine? | | X |
| dans un site inscrit ou classé ? | | × |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non Lequel et à quelle distance ? |
| d'un site Natura 2000 ? | X | Le projet se situe dans un site Hatura 2000, incluant toute la commune de Ferrussac. Le site est Haut-Val-d'Allier. Cela conespond à la sone de protection spéciale (28) |
| d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO? | | Conection autouté en ironnementale le X 27 mai 2014. |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

| Domaines o | de l'environnement : | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------|---|-----|-----|--|
| | engendre-t-il des prélèvements d'eau ? | | X | |
| | impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | | X | |
| essources | est-il excédentaire en matériaux ? | | × | |
| | est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ? | | × | |
| Milieu naturel | est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités | | X | |
| | écologiques ? est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | | X | |

| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | X |
|-------------------------------|--|-------------|
| | Est-il concerné par des risques technologiques ? | X |
| Risques et nuisances | Est-il concerné par des risques naturels ? | X |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ? | X |
| Commodités de voisinage | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | X |
| | Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ? Engendre-t-il des vibrations ? | X X X |
| | Est-il concerné par des vibrations ? | X |

| | Engendre-t-il des émissions lumineuses ? | | X | |
|---------------------|--|---|---|--|
| | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | | X | |
| | Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air? | | Χ | |
| Pollutions | Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ? | | X | |
| | Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | 0 | × | |
| Patrimoine / | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager? | | X | |
| vie / Population | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? | | × | |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non X Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Out Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Hous nous tenons à la disposition de l'organisme concerné.

8.1 Annexes obligatoires

Objet

- 1 L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » non publiée ;
- 2 Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);
- Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;
- Un plan du projet <u>ou</u>, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;

Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos

5 aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Pièces jointes: Plan cadastral de la parcelle au 1/2000.

- -plan cartographique des prises de une. -1 photo dérienne au 115000 localisant la parcelle et le ruisseau.
- 1 plan de situation au 1/25000
- + 4 photographies des proximités.

Engagement et signature

4

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

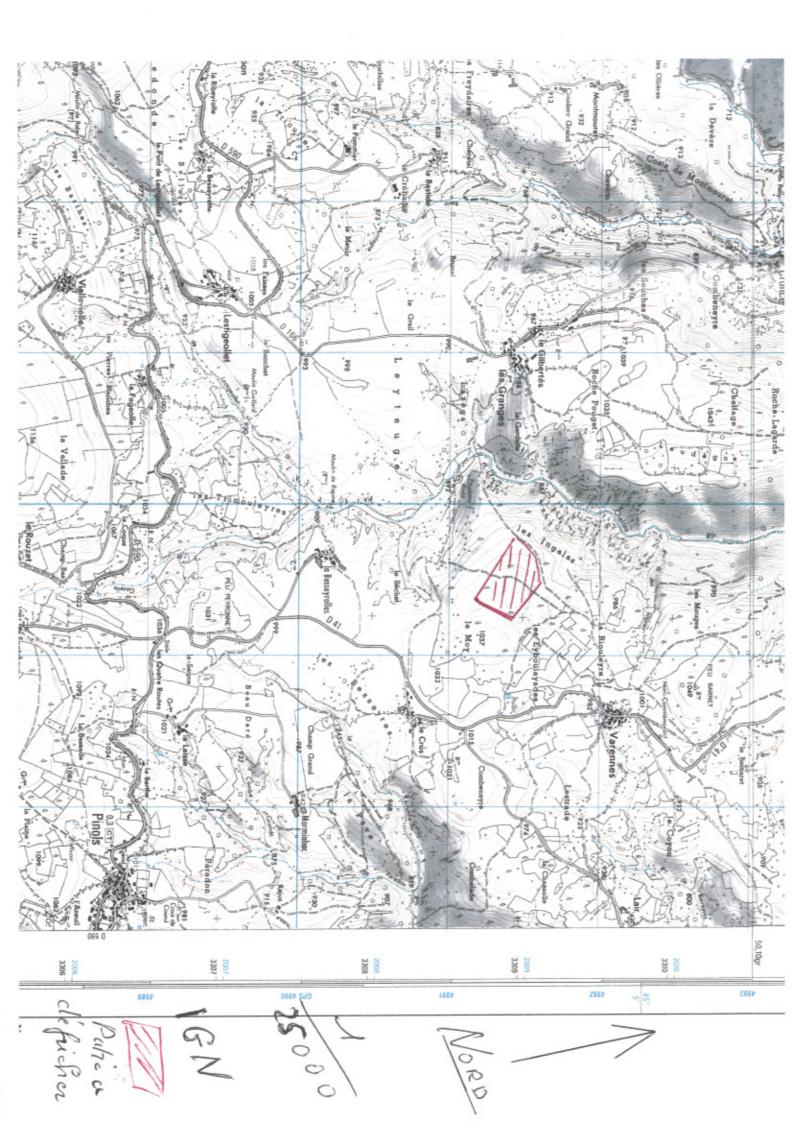
X

Fait à

Ferrussac

10, 15 Auril 2014

Signature











Ruisseau R Chalon

Registre parcellaire graphique 2013

MM: Partie à deflicher

Date de la photographie : du 9 au 31 août 2010 © IGN - Extrait de la BD ORTHO®



